

LE RAPPORT DU C.C.U

Le CCU a tenu une rencontre le jeudi 10 mai 2012 avec les membres présents formant quorum. L'inspecteur municipal et la secrétaire-trésorière ont été présents également.

ORDRE DU JOUR:

1. Demande à la CPTAQ, Les Gestions R.M.J.A.M. (2006) Inc.
2. Demande à la CPTAQ, Roch Vallières Inc.
3. Demande des dérogations mineures au 26 chemin Maple Terrace
4. Groupes de consultation (sondage concernant l'avenir de Bolton-Ouest)
5. Règlement concernant les abris commerciaux pour les chats
6. Lots cul-de-sac : définition & dispositions
7. Autres

RAPPORT & RECOMMANDATIONS:

1. Le comité CCU recommande au conseil de recommander à la CPTAQ d'approuver la demande de renouveler l'autorisation d'exploitation d'une gravière sur les lots #P-108 & P-236, le tout conforme aux règlements municipaux.
2. Le comité CCU recommande au conseil de recommander à la CPTAQ d'approuver la demande de renouveler l'autorisation d'exploitation d'une gravière sur le lot #P-243, le tout conforme aux règlements municipaux.
3. Le comité CCU a approuvé les dérogations mineures demandées au 26 ch. Maple Terrace, afin de réduire la marge de recul avant applicable à la construction d'un garage à 17 mètres plutôt que 25 mètres, et de permettre un agrandissement de la maison de 640 pieds carrés plutôt que 513 pieds carrés (50%) du bâtiment existant tel que stipulé à l'article 19.2.5 du règlement de zonage #264-2008.
4. Le comité CCU a établie un processus concernant les groupes de consultation. La 1ère étape sera de contacter les personnes qui ont exprimé un intérêt à participer.
5. Le comité CCU travaillera sur un projet de règlement sur les abris commerciaux pour les chats.
6. Un avis de motion est requis afin d'inclure la définition et les dispositions des lots cul-de-sac dans la section terminologie du règlement de zonage #264-2008.
7. Autres

**LA PROCHAINE RENCONTRE DU CCU AURA LIEU LE JEUDI
14 JUIN 2012 À 9H00.**

